



Paris, le 13 avril 2012

Association Bio Consom'acteurs  
9 / 11 avenue de Vilars  
75007 Paris

Madame, Monsieur,

Mon projet, en agriculture, a pour ambition d'accompagner l'ENSEMBLE de l'agriculture dans sa transition écologique, sachant que l'horizon visé à terme est celui d'une agroécologie généralisée à tout le territoire, dont l'exemple le plus abouti est l'agriculture biologique.

Le modèle agricole actuel a fait la démonstration de ses limites et dangers. Reposant sur la spécialisation à outrance et la course aux rendements, l'agriculture industrialisée contribue à l'effet de serre, dégrade les ressources naturelles (pollution des eaux, épuisement des sols), détruit la biodiversité, désertifie les campagnes et contribue à l'appauvrissement des paysans en Europe et dans les pays dits en développement. Or, depuis des décennies, c'est ce système conventionnel qui est favorisé par les pouvoirs publics, au détriment de la bio. Pourtant, rappelons-le, c'est la bio qui offre le plus de services à la société en termes environnementaux, sanitaires, sociaux, paysagers... Créatrice d'emplois (30% d'emplois supplémentaires par rapport à l'agriculture conventionnelle), l'agriculture biologique va également dans le sens de notre conception de la santé plaçant la prévention au rang des priorités.

Dépendant des intrants, le modèle agro-industriel intensif actuel propose aux consommateurs des aliments standardisés et contenant de nombreux pesticides. Pourtant, les liens entre alimentation et santé sont aujourd'hui indéniables, comme en témoignent les effets des pesticides et des perturbateurs endocriniens sur l'augmentation des allergies, des maladies auto-immunes et neurodégénératives ou encore des cancers.

C'est pourquoi il est urgent de changer de modèle agricole.

Atteindre, dès 2020, 20% de la SAU en bio est une première étape. Cela correspond à l'objectif du Grenelle 1 qui, de toute évidence, ne sera pas atteint dans les conditions actuelles ; il en va de même de l'objectif intermédiaire de 6% de la SAU en bio en 2012 comme on peut déjà le constater. On importe toujours 35% des produits bio (hors produits non transformés) alors que la consommation en bio augmente de 10% par an. Pour ne pas cristalliser des circuits d'importation, certaines cantines scolaires se retiennent de proposer des menus bios et attendent avec impatience que la bio française se développe enfin !

Cependant, il n'est pas suffisant de brandir un objectif quantitatif de ce type. Certes, 20% de la

SAU en bio représenterait une étape structurante pour que les alternatives techniques portées par la bio deviennent courantes et que les équilibres agri-industriels évoluent dans le bon sens. Mais, par delà cet objectif chiffré, c'est bien à terme une généralisation de l'agro-écologie sur le modèle de la bio qu'il faut organiser.

Cette généralisation de l'agro-écologie est à la fois souhaitable et possible. Elle permettrait de mettre fin à la pollution généralisée de l'environnement par les pesticides et les nitrates et réduirait considérablement les maladies qui en découlent. A l'échelle planétaire, elle permettrait de mieux nourrir les populations rurales des pays pauvres et émergents tout en renforçant sur place les emplois et circuits économiques.

Contrairement aux autres partis qui se mettent à brandir des objectifs chiffrés de ce type depuis peu, nous défendons la bio depuis longtemps, et avons montré que nous le faisons concrètement chaque fois que nous avons été en responsabilité. Au niveau régional, les présidents ou vice-présidents écolos en charge de l'agriculture ou de l'environnement ont immédiatement pris des mesures pour soutenir la bio via par exemple :

- un soutien à la recherche sur la bio (il faut savoir que la France est déficiente par rapport aux voisins européens sur le sujet !),
- le travail avec les GAB, que les élus écolos ont contribué à financer,
- l'introduction de la bio dans les cantines scolaires,
- le soutien de filières locales, comme avec le pain bio d'IdF,
- l'aide au maintien de la bio - sous l'impulsion des écologistes, l'IdF avait été l'une des premières régions à proposer un dispositif de soutien financier sous la forme de l'ARMAB, palliant ainsi les déficiences de l'État. Parmi les acteurs bloquants, les « 4 grands » : FNSEA, CNJA, CNMCCA, MSA. Les interprofessions ne sont pas représentatives de la diversité agricole. Les chambres, services de l'Etat en charge de l'agriculture, le crédit agricole, les coopératives... sont dirigés par les mêmes personnes (fauteuils tournants, parfois casquettes cumulées).

Ces quelques exemples illustrent le volontarisme qui anime les écologistes. La politique actuellement menée doit être revue en profondeur, tant au niveau local, que national et européen.

La réforme de la PAC devra participer à ce soutien à la bio et à l'agriculture paysanne (soutien aux petites fermes, verdissement des aides...) ; les eurodéputés écologistes veillent à cette évolution. Dans ce cadre, l'échelon territorial de répartition et de gestion des aides doit être revu. La réinstauration de mécanismes de régulation des marchés doit être négociée pour protéger les produits agricoles de la spéculation et garantir des prix rémunérateurs pour les paysans.

Au niveau national, je propose une nouvelle Loi d'orientation agricole, abrogeant l'actuelle loi, et instaurant un nouveau pacte entre agriculture et société. Voici la première grande mesure qui permettra le vrai changement.

C'est dans ce cadre que nous pourrons soutenir la bio comme il se doit : en incitant les collectivités à atteindre les 20% de leur surface agricole en AB, par l'acquisition foncière publique ou associative ; en systématisant l'usage d'aliments AB en restauration collective (et particulièrement dans les cantines scolaires) via des partenariats avec des producteurs locaux ; ou encore, en instaurant une fiscalité encourageant l'agroécologie et appliquant le principe pollueur-payeur (par exemple via une taxe sur les nitrates et une hausse conséquente de la taxe sur les pesticides, tout en

utilisant son produit pour aider les agriculteurs à sortir des pesticides en une génération).

A travers cette nouvelle loi, j'aurai également à coeur d'agir sur les principaux facteurs de blocages constatés sur le terrain : l'accès au foncier qui favorise l'agrandissement des systèmes conventionnels plutôt que l'installation en bio, la formation en agroécologie déficiente dans les lycées agricoles et les formations d'ingénieur, la faiblesse de l'accompagnement agricole (tutorat, couveuses...) ou encore le manque de représentativité de la diversité agricole au sein des interprofessions. Je m'engage à démocratiser les institutions représentatives.

Je réorienterai la recherche agronomique et l'enseignement agricole et agronomique dans le sens de l'agroécologie.

Je conditionnerai l'ensemble des aides versées au niveau national par rapport à l'emploi, l'environnement et à un réel bien-être animal. Je ferai en sorte de rendre réelle, d'ici 2018, la réduction de 50% des pesticides et je modifierai la loi sur les Certificats d'obtention végétale qui constitue un véritable danger pour la biodiversité et le travail paysan. Promouvoir la bio, c'est aussi s'engager à abandonner la transgénèse et les autres biotechnologies (sauf pour la recherche médicale confinée) et assurer un moratoire sur les OGM.

L'agriculture française peut devenir un exemple mondial de performance environnementale et sociale.

C'est le sens de notre projet.

Amitiés écologiques,

Eva Joly

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'E' and 'J' intertwined, with a long vertical stroke extending downwards from the 'J'.